



Machines électriques portatives

Liste de contrôle

Les machines électriques portatives sont-elles utilisées en toute sécurité dans votre entreprise?

Des accidents graves se produisent tous les ans sur les chantiers et dans les entreprises lors de travaux avec des machines électriques portatives (perceuses, fraiseuses, etc.). La formation du personnel, l'utilisation de machines en bon état ainsi que le respect des règles de sécurité permettent de réduire fortement le risque d'accident.

Les principaux dangers sont:

- l'entrée en contact avec l'outil
- l'éjection de la pièce, d'éclats ou d'éléments d'outils
- le contact avec l'outil en mouvement
- le bruit dangereux pour l'ouïe

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

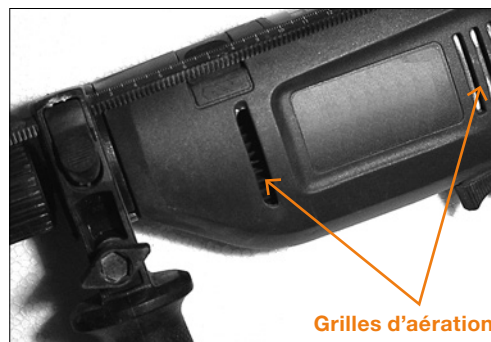
1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

2. Mettez en œuvre les améliorations nécessaires.

Achat

- 1 Votre entreprise confie-t-elle l'achat des machines électriques portatives à une personne du métier? oui
 en partie
 non
- 2 Votre entreprise tient-elle compte également des aspects ergonomiques (poignées ergonomiques, etc.) lors de l'achat des machines électriques portatives? oui
 en partie
 non
- 3 Les machines achetées depuis le 1^{er} janvier 1997 ont-elles été livrées avec une déclaration de conformité du fabricant ou du vendeur et la notice d'instructions est-elle disponible en tout temps? oui
 en partie
 non



1 Les grilles d'aération ne doivent pas être obstruées pour éviter la surchauffe du moteur électrique.

Équipements de protection

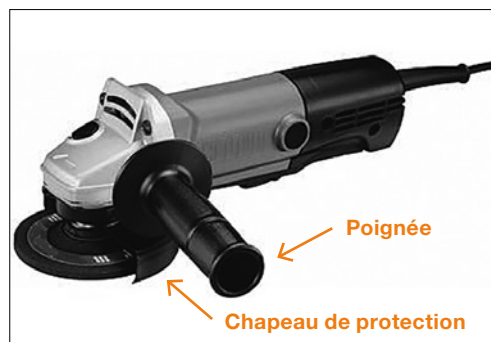
- 4 Les équipements de protection individuelle nécessaires (lunettes de protection, protecteurs d'ouïe, masques de protection respiratoire) sont-ils à disposition? oui
 en partie
 non



2 Le système de fixation (ici, un mandrin à serrage rapide) doit rester en bon état.

Machines

- 5 L'interrupteur d'arrêt et de mise en marche des machines électriques portatives est-il en bon état? oui
 en partie
 non
- 6 Les machines électriques portatives sont-elles apparemment en bon état (boîtier, poignée, manche)? oui
 en partie
 non
- 7 Le raccordement électrique (câbles et fiches) des machines est-il en bon état?
 oui
 en partie
 non
- Broche du conducteur de protection non sciée
 - Fiche d'origine non modifiée, non fissurée ou cassée
 - Câbles non endommagés
- 8 Les grilles d'aération des moteurs permettent-elles la libre circulation de l'air? (Fig. 1) oui
 en partie
 non
- 9 Le système de fixation des outils est-il en bon état? (Fig. 2) oui
 en partie
 non
- 10 Les machines électriques portatives sont-elles toujours équipées des dispositifs de protection livrés à l'achat? (Fig. 3) oui
 en partie
 non
- 11 Les machines électriques portatives qui produisent de la poussière et des copeaux (ponceuses, raboteuses) sont-elles équipées d'un sac ou autre dispositif de collecte et d'aspiration? (Fig. 4) oui
 en partie
 non



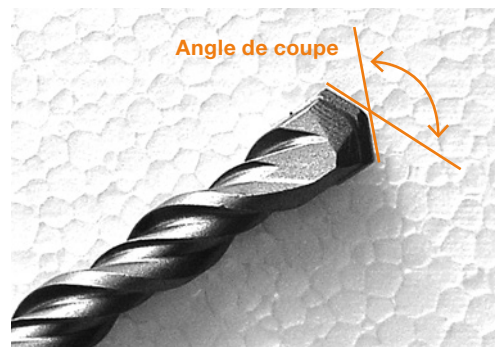
3 Meuleuse angulaire équipée des accessoires d'origine



4 Ponceuse orbitale équipée d'un sac de récupération des poussières

Outils

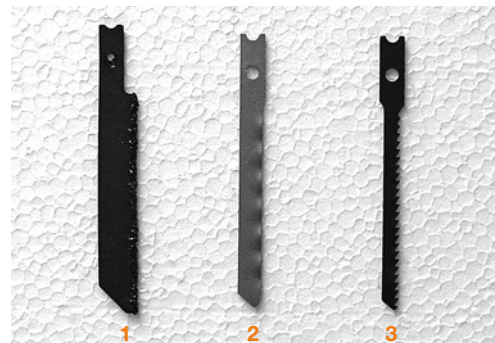
- 12 Les mèches ou forets sont-ils affûtés correctement? (Fig. 5) oui
 en partie
 non
-
- 13 Les lames, mèches ou forets sont-ils adaptés aux matériaux à usiner? (Fig. 6) oui
 en partie
 non
-
- 14 Les disques de meulage sont-ils adaptés (diamètre, vitesse de rotation) aux performances de la machine et en parfait état? oui
 en partie
 non



5 Le tranchant et l'angle de coupe doivent être contrôlés avant chaque usage.

Câbles électriques

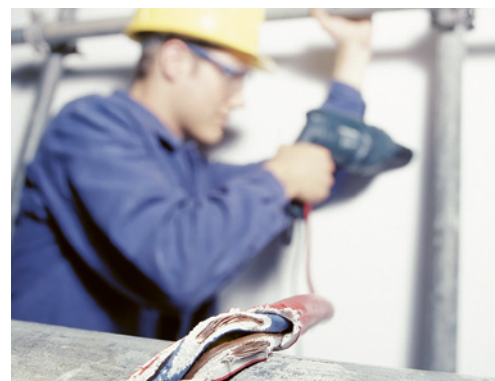
- 15 Les câbles et les rallonges sont-ils en bon état? (Fig.7) oui
 non
- Isolation non abîmée
 - Colerette de protection non sciée
 - Conducteur de protection présent et non endommagé



6 Lames pour pierre et béton (1), métal (2) et bois (3)

Organisation, formation, comportement

- 16 Les machines électriques portatives sont-elles adaptées aux travaux à effectuer et en parfait état? oui
 en partie
 non
- Tenir compte des indications du fabricant concernant l'utilisation des machines conformément à leur destination.
-
- 17 Les collaborateurs ont-ils été formés à l'utilisation en toute sécurité des machines électriques portatives? oui
 en partie
 non
- Notamment:
- utilisation correcte des machines
 - utilisation des équipements de protection individuelle
 - utilisation des DDR sur les chantiers, à l'extérieur et dans les endroits humides (Fig. 8)
 - rangement et entretien
 - protection des câbles et rallonges dans les voies de circulation
 - protection des câbles et machines électriques contre l'humidité
-
- 18 Les machines électriques portatives sont-elles rangées dans un lieu approprié? oui
 en partie
 non
-
- 19 Avez-vous désigné un responsable des réparations et de l'entretien des machines électriques portatives? oui
 non
- Les appareils électriques doivent être entretenus selon les indications du fabricant. Si elles sont inexistantes ou incomplètes et si les machines électriques portatives subissent des contraintes mécaniques ou des influences dommageables, l'évaluation et l'essai de l'appareil seront réalisés selon la SNG 482638.
-
- 20 Les collaborateurs savent-ils où apporter les machines en mauvais état et que la réparation doit être confiée à des personnes qualifiées, averties ou instruites? oui
 non



7 Avant de les utiliser, il faut toujours contrôler l'état des câbles, des fiches et des machines électriques portatives.



8 S'il n'y a pas d'ensemble d'appareillage de chantier à disposition, il faut brancher des disjoncteurs différentiels (DDR) mobiles.

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

